

Date de convocation :  27/06/2024	<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b>  <b>COMMUNE DE DUNIERES</b>  <b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---	--

Le premier juillet deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : BEULAIGUE Nelly, BROUSSARD Cédric, CLOT Dimitri, DREVET Hélène, DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean Paul, MANOHA Fabienne, MARCON Catherine, MARCON Pierrick, MERLE Pascale, MEYNET Isabelle, MORIN Colette, MOULIN Christophe, MOUNIER Emeline, PARRAT Éric, SOUCHON Patricia, VALLAT Robert (18).

Excusés : BEAL Corinne (pouvoir à Pierrick MARCON), CHAUDIER Florian (pouvoir à Dimitri CLOT), MOURIER Fanny (pouvoir à Isabelle MEYNET), OUDIN Marie Laure (pouvoir à Robert VALLAT), SABOT Thierry (pouvoir à Christophe MOULIN) (5).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Fixation du nombre de postes d'adjoints au maire.**

**DCM 20240701-1**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Thierry SABOT a présenté sa démission de son poste d'adjoint à l'urbanisme. La démission d'un adjoint doit être adressée au représentant de l'Etat dans le département. Elle est définitive à partir de son acceptation par le Préfet. Sa démission a donc été acceptée par Monsieur Le Sous-Préfet le 11 juin 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appeler à siéger ;

Considérant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal soit un effectif maximum pour DUNIERES de 6 postes ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre : Thierry SABOT) :

**AR** Approuve la fixation du nombre de postes d'adjoints au maire à 5.

043-214300873-20240701-DCM20240701\_1-DE  
Reçu le 08/07/2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le Maire,  
Pierre DURIEUX

Le Secrétaire de séance,  
Cédric BROUSSARD

**AR Prefecture**

043-214300873-20240701-DCM20240701\_1-DE  
Reçu le 08/07/2024